

Société canadienne des postes—Loi

moins dans l'image que nous projette présentement le parti progressiste conservateur, c'est qu'il semble faire croire aux Canadiens que tout changement apporté à un projet de loi doit nécessairement être fait devant cette Chambre. Les comités permanents de cette Chambre ont été créés justement afin de permettre aux députés d'avoir le plus d'*input* possible dans chacun des projets de loi. C'est la façon selon laquelle on travaille ici et on le fait de cette façon afin de permettre au plus grand nombre de députés possible de s'exprimer et d'amener des éléments positifs dans la discussion, dans les divers projets de loi présentés par le gouvernement ou par d'autres.

Non, je pense que, tout au cours des mois pendant lesquels ce débat a duré, pendant lesquels plusieurs députés des deux côtés de la Chambre ont amené des éléments positifs au travail qui s'est fait relativement à la création de cette nouvelle société d'État, nous avons tous eu le temps de nous exprimer, de faire valoir notre idée, de faire valoir surtout l'idée des gens que nous représentons. Je consens qu'il y a une certaine part de risque à prendre un ministère et à le transformer en société d'État, mais je dois aussi concevoir et admettre que tous mes commettants sont «tannés» de la façon dont les Postes ont fonctionné au cours des 10 et 15 dernières années à cause d'une multitude de problèmes de relations de travail, à cause d'une multitude de problèmes au niveau de l'immobilisme d'une superstructure d'un ministère voisin qui devait faire les investissements et de multiples problèmes qui se sont présentés. Tout cela, les Unions, les syndicats, les gens dans nos circonscriptions nous en ont fait part, nos travailleurs étant d'accord, même le critique officiel de l'opposition étant d'accord sur le principe. Le parti d'opposition, lorsqu'il était au pouvoir, a lui-même fait valoir son point de vue vis-à-vis la création d'une société d'État. Je pense, monsieur le président, que tout ce qui a été amené comme *input* justifie justement que nous allions de l'avant et que nous votions ce projet de loi le plus tôt possible afin que la machine se mette en branle pour la création de cette société d'État. Car vous savez ce que nous avons devant nous présentement, ce sont des bons vœux et du papier. Il faut que ce soit, ce papier-là, traduit en concret, en chose extrêmement concrète, en une société d'État que nous aurons tous à bâtir en tant que Canadiens. Et cela c'est un travail qui va être difficile et de longue haleine. Plus vite nous nous y mettrons, mieux ça ira.

En ce qui regarde l'élément que l'honorable député m'amène tout à l'heure, bien sûr qu'au bout de cinq ans ce ne sera pas parfait, rien ne peut l'être. S'il y a des modifications à faire, l'honorable député sait très bien que lui-même pourra les faire, ainsi que moi et tout autre député. Je pense que c'est notre travail et c'est dans ce but que nous sommes ici. Quant à moi, mon idée est faite et j'aimerais que les députés de l'opposition, dans le même contexte, conçoivent que les Canadiens ont besoin de cette société d'État, surtout les travailleurs des Postes et les gens impliqués dans le domaine des Postes. Ils le veulent, ils ont fait des pressions sur nous, ils en ont fait encore dernièrement, tout le monde le désire et le plus tôt possible sera le mieux. Dans ce contexte, je leur demande de jouer leur rôle de Canadiens et de le jouer de façon sérieuse, non pas en utilisant des tactiques dilatoires mais tout simplement en disant: Sommes-nous d'accord oui ou non? Nous avons un droit de vote, nous nous prévaudrons de ce droit et

nous dirons aux Canadiens si nous la voulons ou non, cette société d'État. Mais faisons-le le plus vite possible.

● (2150)

[Traduction]

M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke): Monsieur l'Orateur, c'est à la fois avec beaucoup de fierté et de soulagement que je participe au débat de ce projet de loi. Nous attendions cette occasion depuis bien longtemps. Nous sommes heureux que cette occasion soit enfin arrivée, car le Nouveau parti démocratique a été le premier parti politique au Canada à préconiser la création d'une société des postes. C'est donc un projet néo-démocrate que nous sommes fiers de partager avec les autres groupes de la Chambre.

M. Baker (Nepean-Carleton): Vous nous l'avez emprunté.

M. Parker: Il ne fait pas l'ombre d'un doute que ce soit la meilleure solution possible aux difficultés que connaît aujourd'hui notre service postal. Pourtant, nous ne nous faisons pas d'illusions. Nous savons que cela ne supprimera pas du jour au lendemain tous les problèmes des postes. Cependant, nous savons que l'adoption de ce projet de loi contribuera à créer une atmosphère plus favorable. La nouvelle administration des postes pourra déterminer ses priorités sans avoir à tenir compte des politiques du Conseil du Trésor qui sont absurdes. De même, le projet de loi offrira aux travailleurs des postes un cadre favorable pour négocier leurs conditions de travail. Si vraiment il existe une solution à ces difficultés, le projet de loi servira de catalyseur pour faire naître cette solution.

Je veux maintenant vous faire part de quelques observations personnelles. Je tiens à remercier mes collègues néo-démocrates de m'avoir permis de siéger aux étapes du comité et d'examen du projet de loi. Je félicite aussi le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) pour ses efforts et aussi mon chercheur David Gort qui a consacré de nombreuses heures à établir une documentation.

M. Kaplan: On dirait une distribution des prix.

M. Baker (Nepean-Carleton): Et votre agent officiel?

M. Parker: Depuis que le projet de loi a été déposé il y a neuf mois, nous avons entendu bien des vilaines choses provenant de tous les partis. Mais en dépit de cela, j'éprouve beaucoup de respect pour les deux hommes avec qui j'ai collaboré. Je tiens à dire au ministre des Postes que si tous les autres membres du cabinet faisaient preuve d'autant de patience, de tolérance et de souplesse, sans doute son gouvernement ne serait-il pas aussi impopulaire dans ma région. Le ministre était tout disposé à écouter. Il était prêt à négocier, à se montrer juste. Ces qualités le promettent à un brillant avenir. Dommage qu'il n'appartienne pas au bon parti!

L'autre député de qui je voudrais faire l'éloge, c'est celui de Vancouver-Sud (M. Fraser), l'ancien ministre des Postes. Le député a eu un rôle extrêmement difficile à jouer dans ce débat et honnêtement j'ai été ébahi de la façon brillante dont il s'en est tiré. Le comité a siégé en même temps que celui de la constitution, dont le député faisait aussi partie et qui avait aussi un programme très chargé.

Il y a dans son propre caucus un petit noyau d'ultra-conservateurs qui ne partagent pas l'opinion du député sur le bill et, pour tout dire, qui ont tout fait pour que le bill ne franchisse jamais toutes les étapes à la Chambre. Le député de Vancouver-Sud est parvenu, le plus souvent, à contenir ces députés, à